

SCI ÉCO RÉSID

Part B : Catégorie de part de Éco Résid

Document à caractère informatif et non promotionnel destiné aux clients professionnels au sens de la directive MiF II

REPORTING MENSUEL AU 30 SEPTEMBRE 2025

STRATEGIE ET OBJECTIFS D'INVESTISSEMENTS

La société Éco Résid a pour objectif de proposer aux investisseurs une récurrence de performance et une perspective de plus-values à long terme par la constitution d'un patrimoine d'actifs immobiliers principalement constitué de logements, de résidences gérées et de terrains à bâtir localisés en France, détenus directement ou indirectement, en vue de leur location.

Ce portefeuille immobilier est complété d'une poche de liquidité (représentant au minimum 5% de l'actif de la Société à compter du deuxième anniversaire de la création de la Société et 1% avant cette échéance).

Les revenus de l'investissement sont intégralement réinvestis. La Société peut recourir à l'endettement (bancaire et non bancaire), direct et indirect, dans la limite de 40% maximum de la valeur des actifs immobiliers déterminée par transparence (valeur directe et indirecte). L'effet de levier calculé selon la méthode de l'engagement ne peut excéder le ratio maximum de 300% de la valeur de l'Actif net de la Société.

La société poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

La stratégie de gestion est fondée sur des dynamiques démographiques et sociétales pour créer de la valeur dans la durée :

- > Une demande structurelle de logements portée par la croissance du nombre de ménages.
- > Des éléments structurants qui limitent l'offre locative et le risque de vacance, soutenant ainsi les loyers.
- > Une stratégie d'impact social et environnemental.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le portefeuille initial de la SCI Éco Résid a été constitué le 6 juin 2023 par l'apport en nature à sa filiale Resilog de six immeubles résidentiels répartis en France. Depuis, la SCI a renforcé sa stratégie d'investissement diversifié avec l'acquisition de quatre actifs supplémentaires, dont deux au 4e trimestre 2023, un en novembre 2024 et un sur le 2e trimestre 2025.

- Performance et Activité de la collecte

La Société a poursuivi une dynamique de collecte stable au cours du mois, avec des mouvements limités de souscriptions et rachats sur les parts B. Depuis sa création, le fonds a enregistré un total de 14,137 M€ de souscriptions, incluant l'apport en nature de CDC Habitat. Au 30 septembre 2025, 14 024 095 parts B ont été émises, illustrant la confiance durable des investisseurs.

Éco Résid affiche, depuis le 1er janvier 2025, une performance nette de 2,53%. Cette performance résulte à la fois de la bonne tenue de l'exploitation et d'une stratégie d'investissement diversifiée.

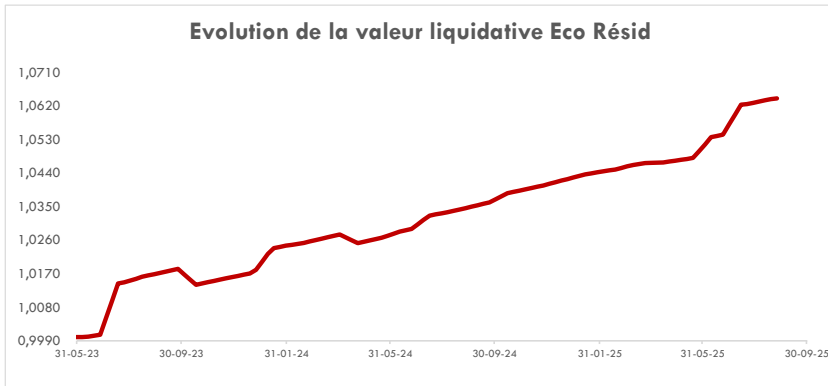
- Activité Immobilière et Financière

Des opportunités d'investissement sont actuellement à l'étude afin de compléter le patrimoine immobilier de la Société.

Au 30 septembre 2025, le portefeuille immobilier de la SCI est constitué, via ses filiales, à 81% de logement et 19% d'immobilier géré. La SCI Éco Résid n'a pas recours à l'endettement à la date du 30 septembre 2025.

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE (ITD)

Les performances passées ne préjugent pas de performances futures et ne sont pas constantes dans le temps



Source : AMPERE Gestion

ANALYSE DE LA PERFORMANCE GLISSANTE NETTE AU 30 SEPTEMBRE 2025*

en %	1 sem.	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an
Période	0,43%	0,49%	0,72%	2,22%	2,53%	3,04%

*Performance calculée sur la base de la dernière valeur liquidative publiée au 30 septembre 2025

ANALYSE DE LA PERFORMANCE CALENDRAIRE

en %	2024	2 ans*	3 ans	5 ans
Période	2,35%	4,36%	N/A	N/A
Annualisée	2,35%	2,75%	N/A	N/A

*Il est précisé que l'activité de la société a débuté au mois de juin 2023.

La SCI est majoritairement investie en immobilier et présente un niveau de risque bas de perte en capital, estimé au niveau de 2 de l'indicateur synthétique de risque (SRI), sur une échelle de 1 à 7. La catégorie de risque associée à la SCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. Les actifs immobiliers sont peu liquides. En période de tension sur les marchés immobiliers, la cession rapide d'un actif immobilier peut entraîner une perte de valeur. A noter que certains risques pertinents ne sont pas suffisamment pris en compte par l'indicateur (liquidité, défaillance d'un locataire, recours à l'endettement...).

Chiffres clés au 30/09/2025*

Actif net :	87,11 M€
Actif net équivalent Part B	15 M€
Valeur liquidative :	Hebdomadaire
Valeur de souscription :	Valeur liquidative
Nombre de parts :	81 430 410 parts
Nombre de parts B :	14 024 095 parts
Nombre d'actifs immobiliers**:	10 actifs
Ratio d'endettement (LTV %) :	-

(*) Sur la base de la dernière VL publiée en date du 30/09/2025

(**) Actifs immobiliers détenus indirectement par le biais des filiales

FORME JURIDIQUE : Société civile immobilière à Capital Variable

CODE ISIN (part B) : FR001400GKCI

DATE DE CRÉATION : 18 avril 2023

DURÉE DE VIE DU VÉHICULE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

SOCIÉTÉ DE GESTION : AMPERE Gestion

DEPOSITAIRE : CACEIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES : FORVIS MAZARS

FRAIS D'ENTRÉE (ACQUIS À LA SOCIÉTÉ) :

PART B = 0,0%

FRAIS DE GESTION* :

1,70% TTC maximum de l'actif brut réévalué

* frais récurrents correspondant aux commissions de gestion perçues par la société (hors commissions d'investissement).

REVENUS : Capitalisation

MARCHÉ CIBLE : Destiné à une clientèle professionnelle au sens de MiF2

DURÉE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 8 ans

RISQUES SUPPORTÉS* : risque de perte en capital, risque de gestion discrétionnaire, risque lié au marché immobilier, risque lié à l'effet de levier, risque de contrepartie, risque de taux, risque de crédit, risque de concentration et de défaut des exploitants, risques liés aux opérations de développement et de VEFA.

* se reporter au Document d'information des investisseurs pour une description plus détaillée



SCI ÉCO RÉSID

Part B : Catégorie de part de Éco Résid

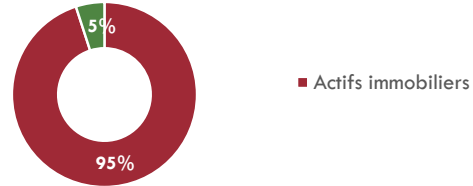
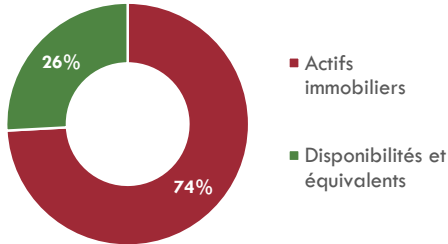
Document à caractère informatif et non promotionnel destiné aux clients professionnels au sens de la directive MIF II

REPORTING MENSUEL AU 30 SEPTEMBRE 2025

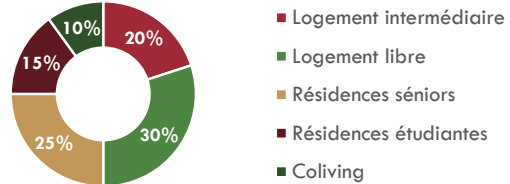
ALLOCATION PAR TYPOLOGIE AU 30 SEPTEMBRE 2025

En % du portefeuille immobilier valorisé au 30 septembre 2025, incluant également les investissements intervenus lors du trimestre en cours

Allocation cible du portefeuille (après 2 ans) - niveau minimum de la poche de trésorerie



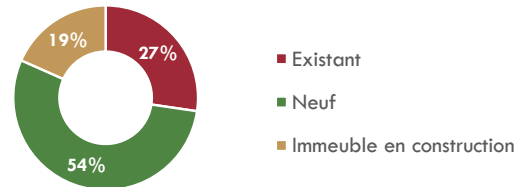
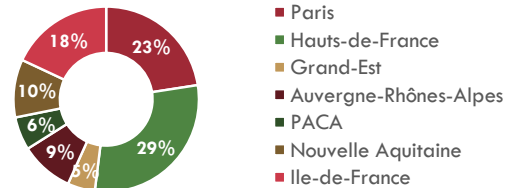
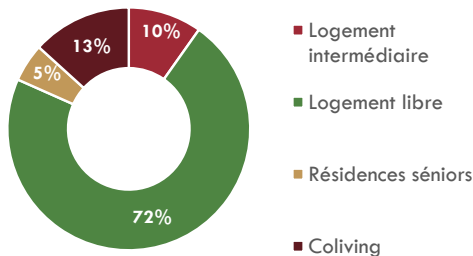
Allocation cible indicative du portefeuille immobilier (non contractuelle)



Source : AMPERE Gestion

REPARTITION DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

En % du portefeuille immobilier valorisé au 30 septembre 2025, incluant également les investissements intervenus lors du trimestre en cours



Source : AMPERE Gestion

Source : AMPERE Gestion

EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Résidence "Village des Rosiers" - 77 rue des rosiers 93400 Saint-Ouen-sur-Seine



Une résidence neuve de logement intermédiaire acquise en nue-propriété, certifiée, dans une commune limitrophe de Paris, à proximité des transports et

Véhicule de détention :	SCI RESILOG	<u>Performances environnementales</u>
Date d'acquisition :	mai-2025	• Performance énergétique RT 2012
Nombre d'unités privatives :	10	• Certification NF Habitat HQE
Transports en commun :	Métro, Tramway et Bus	

DERNIÈRE LIVRAISON

Résidence "ERREKA" - rue Louis Seguin 64000 Anglet



Une résidence acquise en VEFA, certifiée, à proximité des transports et des commerces, dans une commune dynamique.

Véhicule de détention :	SCI RESILOG	<u>Performances environnementales</u>
Date de livraison :	juin-2024	• Performance énergétique RT2012
Nombre de logements :	12	• Certification NF Habitat HQE
Transports en commun :	Tramibus et Bus	• Résidence conforme à l'objectif de la stratégie nationale bas carbone

Les investissements passés ne préjugent pas des investissements futurs

Ce document est non contractuel et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La durée de placement minimale recommandée est de 8 ans. Le fonds est un produit exclusivement destiné à une clientèle professionnelle au sens de la Directive MIF II. Avant toute souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le document d'information et les statuts du fonds afin de prendre connaissance de la clientèle visée et des risques encourus (notamment le risque de perte en capital), ainsi que des coûts et frais. Les principaux risques sont présentés dans le document d'informations clés. Les investissements réalisés ne préjugent pas des investissements futurs.